



# COMPTE RENDU CMJE SAMEDI 16 DECEMBRE 2017

**Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants s'est réuni à la mairie à 10h30.**

**Étaient présent(e)s :** BARBE Maud, BOYER Marius, CHAVENEAU Gatién, FONTAINE Louise, GAUTIER Matthys, LABORDE Zoé, LAFORÉTS Ambre, LECHEVALIER Jules, MAHEUST Marie-Lou, MARGUERITTE Louisa, MOUADDINE Jawad, PAILLEY-PORET Anna, PAILLEY-PORET Constance, PATUREL Astrid, PIGNOL Gaëtan, THUILLIER-HAMEL Ambre, VENIARD Juline.

**Étaient absent(e)s excusé(e)s :** DINEUR Gaëtane, GARNIER Louna, GRASSIN Inès, GUEDOIT Lenny, LEGRAND Giovanni, MOSRATI Nour, PUPIN Léa.

**Élu(e)s également présent(e)s à la réunion :** CHAUVOIS Christian, JOUAN-TRAMPLER Danièle, PUNCH Isabelle, VINOT-BATTISTONI Dominique.

Validation du compte-rendu du CMJE précédent.

## **Bilan du Téléthon :**

Le Téléthon a permis de récolter 1089.50 euros.

- 153 euros par le CMJE
- 593.50 euros par l'association « Artisanat Loisirs »
- 343 euros par l'association « Les Mangeux d'Soupe »

Peu de monde, en particulier l'après-midi.

Sinon l'action a plu, même si Ambre propose de changer l'année prochaine, car cela fait deux ans qu'on fait la même chose. On réfléchit à une nouvelle activité l'année prochaine, origami et petites activités manuelles par exemple.

Certains ont trouvé cher les ballons.

## **Sujet de l'année :**

L'an dernier on est parti de plusieurs quartiers pour rejoindre la nouvelle piste cyclable en identifiant les chemins sécurisés.

Des propositions ont été faites de circuits sécurisés avec des aménagements à ajouter (passages piétons à ajouter par exemple).

Pour choisir le thème de l'année, Olivier distribue des post-it pour écrire un mot sur un sujet important ou « choquant » pour les enfants.

Les thèmes principaux qui ressortent sont la vitesse excessive des voitures et le non-respect des passages piétons.

Nouvelle distribution de post-it pour réfléchir sur le thème de l'année autour de la sécurité routière.

Olivier propose que chacun réfléchisse à tête reposée sur le thème.

## **Questions diverses :**

- Juline : les ballons sont interdits à la garderie.  
En effet, pour des raisons de sécurité.
- Ambre : pas de barrières côté route sur la piste cyclable.  
Les travaux ne sont pas finis, ça sera fait.
- Astrid : est-il possible d'inverser les services de cantine ?  
Oui, à partir de la rentrée, il y aura des semaines A et B pour alterner.
- Maud : Les scooters ont-ils le droit de rouler sur la piste cyclable ?  
Non, c'est interdit aux véhicules motorisés.

- Marie-Lou : ce sont toujours les mêmes activités aux Temps d'Activités Périscolaires (TAPS). Nous sommes limités par les compétences des intervenants et l'organisation en général.
- Louisa : quid de la gendarmerie ?  
Après les travaux, une nouvelle brigade de gendarmerie maritime va arriver.
- Gatien : les TAPS sont supprimés, pourquoi ?  
Les parents, les enseignants et le Conseil municipal ont voté pour revenir à 4 jours.
- Marie-Lou : sur la route de Blainville, les voitures roulent vite.  
La route est coincée entre la ferme construite dans le rocher, et de l'autre côté il y a un pic.
- Matthys : les vélos électriques ont-ils le droit d'emprunter la piste cyclable ?  
Oui, mais pas les autres véhicules motorisés.
- Jawad : les graviers sur les trottoirs empêchent les vélos d'y aller et posent des problèmes de visibilité.  
Monsieur le Maire dit qu'il s'agit d'un quartier qui n'est pas fini, mais qu'on va aller voir.
- Anna : il y a une barrière cassée (celle qui empêche les camions de passer).  
On la répare régulièrement.
- Juline, Jules, Marie-Lou, Louise et Constance signalent des voitures qui roulent vite et qui ne respectent pas les règles de Code de la route.  
Eh oui ! Malheureusement ! Mais nous ne pouvons pas faire grand-chose.
- Monsieur le maire informe qu'un panneau de basket est commandé.

La séance est levée à midi.

Le prochain conseil aura lieu le samedi 20 janvier 2018 à 10 h 30 en mairie.